

## Pylontech Force H1 BMS

Code produit: ME.BMS.Pylontech.03



Le module de contrôle BMS Pylontech Force H1 FC0500-40S est un système innovant de stockage haute tension d'énergie, basé sur des batteries au lithium-fer-phosphate, qui est l'un des tout derniers produits proposés par Pylontech. Son utilisation inclut l'alimentation fiable de divers appareils et systèmes. Le Force-H1 se distingue particulièrement dans les situations où une grande puissance de sortie est nécessaire, tout en étant confronté à des contraintes liées à l'espace d'installation, à la capacité de charge et à la durée de vie attendue.

## Variantes de produits

Indice	Prix
<b>Pylontech Force H1 BMS</b> ME.BMS.Pylontech.03	Les prix des produits ne sont visibles qu'après connexion. Si vous n'avez pas de compte, inscrivez-vous.

## Description du produit

Le module de contrôle BMS Pylontech Force H1 FC0500-40S est un système innovant de stockage haute tension d'énergie, basé sur des batteries au lithium-fer-phosphate, qui est l'un des tout derniers produits proposés par Pylontech. Son utilisation inclut l'alimentation fiable de divers appareils et systèmes. Le Force-H1 se distingue particulièrement dans les situations où une grande puissance de sortie est nécessaire, tout en étant confronté à des contraintes liées à l'espace d'installation, à la capacité de charge et à la durée de vie attendue.

Caractéristiques techniques de la série Pylontech 48V Force H1 :

Technologie des cellules Li-ion (LFP)

Capacité du module de batterie (kWh) : 3,552

Tension du module de batterie (Vdc) : 48

Capacité du module de batterie (Ah) : 74

Nombre de cellules en série du module de batterie : 15

Tension de la cellule de batterie (Vdc) : 3,2

Capacité de la cellule de batterie (Ah) : 37

Dimensions (LxHxP mm) : 600x380x170

Poids (kg) : 36

Durée de vie : 15+ ans

Cycle de vie : 5 000

Température de fonctionnement : 0~50°C

Température de stockage : -20~60°C

Certification de transport UN38.3

La garantie de fonctionnement des modules de batterie est valable pendant sept (7) ans.